

DE 2001 – 2005 : FORMATION ADEPS AU BLOCRY



Diplôme de niveau III Moniteur en Karaté-do décerné à

Hervé MICHAUX



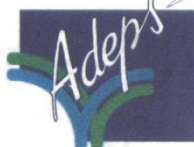
Pour avoir participé aux cours théoriques ainsi qu'aux exercices pratiques et didactiques

Pour avoir réussi les épreuves orales et écrites traitant des matières suivantes :
*Théorie et pratique de la préparation physique spécifique, Méthodes d'entraînements, Plan annuel d'entraînement,
Tests et moyens de contrôle de l'entraînement
Méthodologie de l'enseignement et psychopédagogie, Coatching,
Règlement, Arbitrage, Droit sportif, Infrastructure, Gestion de club.*

Pour avoir fait preuve de ses connaissances pratiques concernant la didactique appliquée

En foi de quoi, le présent diplôme a été délivré

Fait à Bruxelles, le 11.12.2005
Le jury :



Claude DE TROCH
Coordinateur

Jacques van Lerberghe
Président F.F.K.A.M.A.

Ce diplôme est homologué au nom du gouvernement de la Communauté Française par la Direction Générale du Sport conformément aux dispositions du décret du 26 avril 1999.